

# Esprit ZéroDéchet

Le magazine du **Syndicat Centre Hérault**

OCTOBRE 2025

## Le VIVRE ENSEMBLE Des communes éco-exemplaires

Parce que  
**70%**  
des déchets  
jetés dans notre  
poubelle grise  
n'ont rien à y faire !

INFOS, CONSEILS TRI : 04 67 88 18 46 - syndicat-centre-hera

UNIS ET ENGAGÉS AVEC VOUS  
POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS DÉCHETS.

## Le ZOOM SUR Nouveau service de collecte : bilan et prochaines étapes



EvolupacNéo



## Les REGARDS CROISÉS

Journées Territoires et Réduction :  
les initiatives locales mises  
en lumière à Gignac



Syndicat Centre Hérault

# Esprit ZéroDéchet

**Magazine d'information gratuit  
du Syndicat Centre Hérault  
Route de Canet / 34800 Aspiran  
N°9 – Octobre 2025**

**Direction de la publication :**  
Olivier Bernardi

**Responsable de la rédaction :**  
Thibaut Barral

**Coordination :**  
Béatrice Pinteno

**Conception graphique  
et rédaction :**  
Béatrice Pinteno,  
Diana Pallas et Lise Sans

**Crédits photos :**  
Syndicat Centre Hérault

**Impression :**  
JF Impression  
34075 Montpellier CEDEX 3  
Tiré à 41 550 exemplaires  
Dépôt légal octobre 2025

Journal imprimé sur  
du papier certifié PEFC.

**Remerciements à :**  
Nicolas Grolier, Mickaël Guirao,  
Didier Nimod, Joël Fraisse,  
Christophe Valentin,  
Régis Roque, Ahmed Sennoune,  
Cédric Dal Magro, Magali Arino,  
Arnaud Tajan et son équipe  
(voir p. 9), à l'équipe du réseau  
Réduire + (voir p. 8), à l'équipe  
de l'Abeille Verte (voir p. 16)  
et au Lycée Agricole de Gignac.



Le Syndicat Centre Hérault gère 1300 colonnes de tri réparties sur les 77 communes de son territoire. Chaque chauffeur collecte près de 200 colonnes de tri par semaine. Ce travail essentiel contribue à préserver la propreté de nos communes, à maintenir la qualité de notre cadre de vie et à valoriser les déchets que nous trions.

Pour que ce service fonctionne au mieux, il est indispensable que chacun respecte quelques règles simples **pour déposer ses déchets dans la colonne à ordures ménagères :**

1. Maintenir son badge quelques secondes pour déclencher correctement l'ouverture.
2. **Utiliser uniquement des sacs de 50 litres maximum** et déposer ses sacs à l'intérieur de la colonne.
3. Signaler tout dysfonctionnement (colonne bouchée ou pleine) au 04 67 88 18 46

**Le deuxième point est capital :** des sacs trop volumineux bouchent les colonnes, empêchent leur bon fonctionnement et entraînent des dépôts au sol. Lors de leur passage, les chauffeurs du Syndicat Centre Hérault ramassent ces dépôts. Mais comme ils apparaissent à toute heure de la journée, les agents communaux doivent également intervenir, eux aussi exposés aux mêmes difficultés et nuisances.

Ces pratiques ont de nombreux impacts : elles fatiguent inutilement le dos et les articulations des agents, les exposent à des déchets insalubres, et dégradent le cadre de vie de tous en salissant nos villages.

En respectant les consignes, chacun contribue non seulement à protéger la santé des agents qui collectent les points tri de proximité et qui entretiennent les communes, mais aussi à préserver un cadre de vie propre et agréable pour soi, pour ses voisins et pour l'ensemble des habitants.

Un dépôt sauvage est un geste d'incivilité, mais aussi une source d'insalubrité publique qui impacte directement notre quotidien et dévalorise les efforts de celles et ceux qui œuvrent pour la propreté de nos communes.

Ensemble, faisons des points tri de proximité des lieux respectés et respectueux, au service de la santé, du bien-être et de la qualité de vie de tous.

Le Syndicat Centre Hérault

# SOMMAIRE



## 12 **Nouveau service de collecte : bilan et prochaines étapes.**

### 5 LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT TRAITE VOS DÉCHETS

#### 5-7 LE VIVRE ENSEMBLE

L'art de consommer éco-responsable !

Des communes éco-exemplaires

Syn'eccho : un réseau local pour réduire les déchets

Le compostage lutte contre le réchauffement climatique

#### 8-9 LES REGARDS CROISÉS

Journées Territoires et Réduction : les initiatives locales mises en lumière à Gignac

#### 11 LA QUESTION

Pourquoi trier les déchets électriques et électroniques ?

Plus d'infos sur [syndicat-centre-herault.org](http://syndicat-centre-herault.org)

### 12-13 LE ZOOM SUR

Nouveau service de collecte : bilan et prochaines étapes

#### 15 LE FAIT MAISON

Furoshiki

#### 16 LA PAROLE À

L'Abeille verte

#### 17 LES MÉTIERS DU SCH

Un métier de terrain et de lien pour un territoire plus durable

#### 18 L'AVENIR

Cap sur 2031 pour une gestion des déchets encore plus performante

#### 19 LE MÉMO TRI



# LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT TRAITE VOS DÉCHETS...

Depuis 27 ans, les Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac ont délégué au Syndicat Centre Hérault une partie de la collecte et le traitement de vos déchets.

## QUI COLLECTE VOS DÉCHETS ?

Les compétences entre les collectivités sont partagées ainsi :

- Les Communautés de communes collectent les bacs individuels (bacs verts, bacs jaunes et poubelles grises) et les colonnes à déchets alimentaires. Le Lodévois et Larzac collecte également les colonnes à ordures ménagères.
- Le Syndicat Centre Hérault collecte les 520 points tri de proximité : colonnes des emballages et papiers, des emballages en verre ainsi que des ordures ménagères, sur la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et du Clermontais. Il gère également les apports des 9 déchèteries et de la déchèterie mobile de La Vacquerie.

## QUI TRAITE VOS DÉCHETS ?

Le Syndicat Centre Hérault gère :

- l'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND de Soumont)
- l'exploitation de la plateforme de compostage (Aspiran) où sont transformées en compost vos déchets alimentaires.

Il transporte vos emballages et papiers au centre de tri Oekotri (Saint-Thibéry) dont il est actionnaire avec six autres collectivités.

Pour acheminer vos apports en déchèterie vers des usines de recyclage ou valorisation, il travaille en collaboration avec des éco-organismes et des entreprises.



## DES ENJEUX IMPORTANTS

Nos objectifs, avec

nos partenaires, sont :

**valoriser, recycler et sensibiliser à la réduction des déchets** pour préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts.

9 déchèteries

1 déchèterie mobile

### Les ressourceries partenaires :

• Ressourcerie Coeur d'Hérault

• Le Recyclage Lodévois de l'Abeille verte

• La Grande conserve, ressourcerie du bâtiment



Face à la limitation des ressources naturelles de notre planète, il est essentiel d'adopter des modes de consommation plus sobres et durables.

## L'ART DE CONSOMMER ÉCO-RESPONSABLE !

### 3 idées incontournables !



#### REFUSER

Pour mieux consommer, il faut d'abord apprendre à dire non. Non aux objets inutiles, non aux emballages superflus, non aux cadeaux imposés, non à la consommation excessive. Refuser, c'est le premier geste simple mais puissant qui permet d'éviter de produire des déchets dès le départ. Car le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.



#### RÉDUIRE

Réduire, c'est avant tout faire le choix conscient de consommer moins, mais surtout mieux. Acheter un objet durable, réparable et utile est bien plus responsable que d'accumuler des articles bon marché qui se détériorent rapidement et doivent être remplacés souvent. Cette approche réduit les déchets tout en donnant plus de sens à notre consommation.



#### RÉALISER LES ENJEUX

Consommer responsable ne demande pas de grands sacrifices, mais des petits gestes quotidiens accessibles à tous. En prenant conscience de nos choix, comme préférer le réutilisable au jetable ou réduire sa consommation, on agit concrètement pour limiter les déchets et préserver les ressources naturelles.



# DES COMMUNES ÉCO-EXEMPLAIRES

**Pour réussir la transition vers une gestion plus durable des déchets, il est essentiel que les collectivités locales montrent l'exemple. C'est tout le sens du nouveau dispositif mis en place par le Syndicat Centre Hérault, expérimenté avec la commune de Paulhan, qui s'est portée volontaire en 2023 pour être commune pilote.**

Ce programme d'accompagnement, vise à améliorer la gestion des déchets dans les services publics et structures privées pour qu'ils deviennent des acteurs exemplaires et moteurs du changement au service d'un territoire plus responsable. Il repose sur une méthodologie concrète et évolutive : rencontre des équipes, recueil des besoins, diagnostic de terrain, réunions régulières, élaboration d'un plan d'actions sur mesure. Le Syndicat met à disposition plusieurs outils : une convention de partenariat, une charte d'engagement faisant apparaître les objectifs clés, une notice de mise en place du tri avec des affiches de consignes, ainsi qu'une charte à destination des agents les engageant dans la démarche. Le service Prévention et Economie Circulaire joue un rôle de coordination, de conseil et de formation. À Paulhan, 34 agents de la commune ont visité les sites de traitement et ont été

formés. Tous les élèves de l'école primaire et les éco-délégués du collège ont été sensibilisés. Les équipements de tri ont été harmonisés dans l'ensemble des bâtiments communaux. Ce nouveau dispositif, destiné à sensibiliser élus, agents et habitants des communes, s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par le Syndicat Centre Hérault. Il vient ainsi compléter les animations scolaires, l'accompagnement des événements vers le zéro déchet ou encore l'adaptation du service de collecte.



## SYN'ECCHO : LE RÉSEAU LOCAL D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Le Pays Cœur d'Hérault et le Syndicat Centre Hérault aident les entreprises et collectivités à trouver des solutions pour optimiser leurs ressources, tout en contribuant au développement économique du territoire. Une coopération vertueuse déjà porteuse de résultats.**

Syn'Eccho permet de créer des coopérations concrètes entre acteurs économiques (entreprises, collectivités etc.). Cette démarche répond aux objectifs de l'Economie Circulaire : étendre le cycle de vie des produits afin de réduire l'utilisation des matières premières et la production de déchets. Sa mise en œuvre peut se traduire par les synergies de substitution « les déchets des uns deviennent les ressources des autres » (échanges de flux de matières ou d'énergie...), et les synergies de mutualisation d'approvisionnement, de service, de partage d'équipements ou de ressources. En complément de la réduction des déchets, Syn'Eccho se positionne comme un véritable outil de développement économique territorial. En structurant des filières locales (bois, cartons, matériaux BTP, énergie...) et en favorisant la coopération inter-entreprises, la démarche permet

de sécuriser les approvisionnements, de réduire les coûts et de créer de nouvelles activités. Elle contribue ainsi à renforcer la compétitivité des entreprises locales, à soutenir l'emploi et à faire du Cœur d'Hérault un territoire attractif et innovant.

Syn'Eccho a déjà porté ses fruits : plus de 160 pistes de coopérations identifiées, plus de 100 entreprises mobilisées issues de filières variées et les premières actions concrètes engagées. On peut par exemple citer Gintage à Saint-André-de-Sangonis qui propose des spiritueux français écoresponsables, élaborés à partir d'ingrédients locaux (alcool vinique et grignons d'olives) et conditionnés dans des bouteilles consignées et recyclées (en verres et planches à tapas par l'entreprise Culo à Narbonne et gravés à l'Alternateur de Saint-André-de-Sangonis), avec une logistique durable en circuit court et un scellage artisanal.



# LE COMPOSTAGE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Face à l'urgence climatique, chaque geste compte. Le compostage des déchets alimentaires et des végétaux se révèle être un formidable outil de lutte contre le réchauffement de la planète. Alors comment transformer les épluchures de légumes en arme anti-CO<sub>2</sub> ?

## Un cercle vertueux pour capturer le carbone

Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est l'un des principaux gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique : plus il s'accumule dans l'atmosphère, plus la température de la planète augmente. Chaque année, les activités humaines rejettent des milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'air, créant un déséquilibre dangereux. Heureusement, les plantes agissent comme de véritables aspirateurs à carbone : elles puisent le CO<sub>2</sub> pour fabriquer leur propre matière et grandir. Plus une plante absorbe de CO<sub>2</sub>, plus elle se développe, créant un cercle vertueux où la croissance végétale réduit la concentration de gaz à effet de serre dans l'air. Prenons l'exemple concret d'un arbre. Il grandit en captant le CO<sub>2</sub> de l'air, stockant ainsi du carbone dans son tronc, ses branches et ses feuilles. À l'automne, ses feuilles tombent et se décomposent naturellement dans le sol. Une partie du carbone qu'elles contiennent retourne dans l'atmosphère, tandis que l'autre forme de l'humus qui va fertiliser le sol. Cette matière organique va venir nourrir les bactéries présentes dans la terre. Un sol vivant est un sol fertile, à l'inverse d'un sol dépourvu de matière organique qui est pauvre, minéral et très difficile à cultiver.

« Plus une plante absorbe de CO<sub>2</sub>, plus elle se développe, créant un cercle vertueux où la croissance végétale réduit la concentration de gaz à effet de serre dans l'air. »

## Le compost : transformer les déchets en puits de carbone

En compostant les déchets alimentaires et végétaux, ce processus naturel est ainsi reproduit. Le compost obtenu grâce au tri des déchets alimentaires, incorporé dans les sols, augmente leur teneur en matière organique et leur capacité à stocker durablement le carbone. Des études démontrent l'efficacité de cette approche. En 2014, des chercheurs de l'université de Berkeley ont prouvé qu'épandre moins d'un centimètre de compost sur seulement 5% des pâturages de Californie permettrait de stocker 28 millions de tonnes de carbone dans les sols ! La majeure partie de ce carbone stocké provient surtout de l'air capté par les plantes qui poussent mieux grâce au compost. En effet, le compost améliore la fertilité des sols et leur capacité de rétention d'eau, favorisant ainsi le développement d'une végétation plus dense et robuste. Cette végétation enrichie peut alors capter davantage de CO<sub>2</sub> atmosphérique, créant un cercle vertueux de stockage du carbone. Chaque bac vert, chaque colonne à déchets alimentaires, chaque composteur, contribuent ainsi, à cette dynamique de captation du carbone.



# JOURNÉES TERRITOIRES ET RÉDUCTION : LES INITIATIVES LOCALES MISES EN LUMIÈRE À GIGNAC

Les 23 et 24 septembre, le Syndicat Centre Hérault a accueilli à Gignac le rendez-vous national du réseau Réduire+. Deux jours de partage autour de la réduction de déchets rythmés par des rencontres, des visites de terrain et des moments de convivialité.



Thomas Colin  
Conseiller  
Organique  
et Réduction  
du Réseau Réduire+  
◀



L'équipe du Réseau Réduire+ avec de gauche à droite : Mathilde Borne, Co-déléguée Générale Alice Geny, Cheffe de projet, Cécile Gotteland, Co-déléguée Générale et Thomas Colin.

## « Le Réseau Compost+ ouvre son champ d'action et devient Réduire+ »

### Qu'est-ce que le réseau Réduire+ ?

**TC** : À l'origine le réseau, né en 2007, s'appelait Compost+. Son objectif était de regrouper des collectivités engagées dans le tri des déchets alimentaires et le retour au sol de la matière organique. En capitalisant sur les expériences de ses membres, le réseau a participé au développement de cette filière auprès des pouvoirs publics, des élus locaux et des acteurs de l'environnement. Avec l'obligation, depuis 2024, pour toutes les collectivités françaises de développer des solutions de tri des déchets alimentaires, le réseau a fait le choix d'élargir son champ d'action à de nouveaux défis. En 2025, le réseau est donc devenu Réduire+, reflétant une ambition plus large : accompagner les collectivités dans la réduction globale des déchets. Au-delà du compostage, nous travaillons sur le réemploi, la réparation, le retour de la consigne du verre et le retrait des plastiques à usage unique. Mais notre objectif reste inchangé : préserver les sols tout en limitant la production de déchets et les pollutions qu'elle entraîne.

### Quels ont été les temps forts des Journées Territoires et Réemploi ?

**TC** : Ces journées qui réunissent pendant deux jours élus, collectivités, associations, entreprises, institutions et acteurs de l'environnement ont accueilli 300 visiteurs. Cette année, nous avons mis l'accent sur les visites de terrain pour mettre en lumière des initiatives locales inspirantes. Les participants ont découvert, entre autres, la plateforme de réemploi de matériaux La Grande Conserve et les activités de l'entreprise à but d'emploi L'Abeille verte à Lodève, la Ressourcerie Cœur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis, ainsi que la plateforme de compostage industriel du Syndicat Centre Hérault à Aspiran. C'est dans le cadre du changement de cap du réseau, symbolisé par son nouveau nom, que nous avons souhaité montrer des actions concrètes en cœur d'Hérault qui ouvrent la voie à la réduction des déchets.

## Arnaud Tajan

Responsable du pôle traitement du Syndicat Centre Hérault

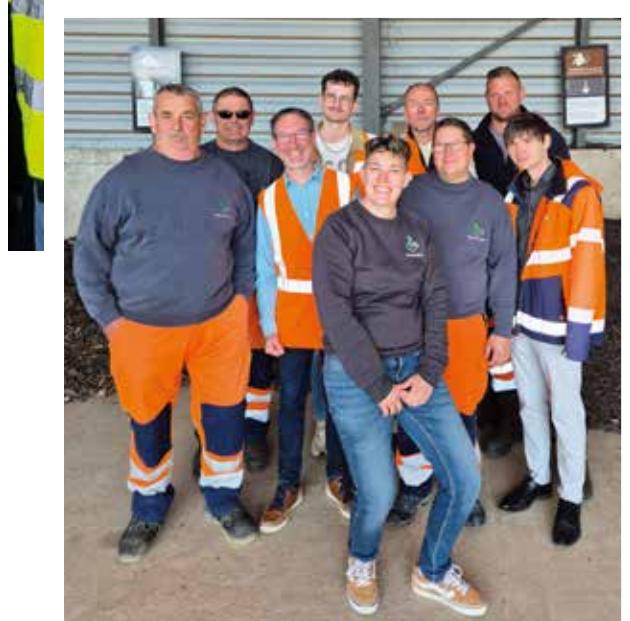
### « Nous sommes un territoire précurseur »

#### Quel est le rôle du Syndicat Centre Hérault dans le réseau Réduire+ ?

**AT :** Il y a vingt ans, le Syndicat Centre Hérault, pionnier de la valorisation des déchets alimentaires en France, s'est rapproché d'acteurs institutionnels, d'associations environnementales et de territoires engagés dans des dynamiques territoriales similaires pour créer le réseau Compost+. Aujourd'hui, ce réseau rassemble 60 collectivités représentant plus de 30 millions d'habitants dans toute la France. Après deux décennies d'actions et de mobilisation, la filière est désormais reconnue au niveau national et occupe une place centrale dans la gestion des déchets et le développement de l'économie circulaire. En septembre dernier, le Syndicat Centre Hérault a accueilli les « Journées Territoires et Réduction », deux journées d'échanges organisées chaque année par le réseau. Cette 11<sup>e</sup> édition, organisée au cœur de l'Hérault, illustre l'engagement historique et constant de notre territoire en faveur de la prévention des déchets et de l'expérimentation de solutions concrètes pour la transition écologique. De nombreuses initiatives locales ont ainsi été mises à l'honneur lors des visites de terrain. Membre fondateur, le Syndicat Centre Hérault a contribué activement à l'élaboration du programme, fidèle à son rôle moteur depuis l'origine.

#### Quel rôle joue la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault dans la réduction des déchets ?

**AT :** La plateforme de compostage est étroitement liée aux spécificités de notre territoire, où les sols sont naturellement pauvres en matières organiques. Conscients de cette réalité et des nombreux bénéfices du compostage, les élus du Clermontais, du Lodévois et du Larzac ainsi que de la Vallée de l'Hérault ont décidé, dès 2002, de créer une plateforme de compostage industriel afin d'apporter des solutions concrètes. D'une part, la collecte séparée des déchets alimentaires permet de détourner une grande partie des déchets de la poubelle grise : au lieu d'être enfouis à Soumont, ils sont transformés en ressources. D'autre part, le compost produit contribue à améliorer la fertilité des sols locaux. À cela s'ajoute la création d'emplois locaux non délocalisables, bénéfice majeur pour l'économie du territoire. Vingt ans plus tard, la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault est devenue une référence nationale, régulièrement sollicitée pour former des agents d'autres collectivités. Elle est certifiée ISO 9001 et ISO 14001, produit deux composts utilisables en agriculture biologique et labellisés « Amendement Sélectionné Qualité Attestée ». Elle s'implique également dans des projets de recherche et développement, comme récemment sur les plastiques compostables. En donnant à voir la transformation des déchets alimentaires en compost, la plateforme illustre le rôle exemplaire du territoire dans la production de ressources à partir de déchets et inspire l'évolution des pratiques.



Le Pôle Traitement avec de gauche à droite :  
 René Félix, Richard Dejean, Arnaud Tajan,  
 Johan Guigou, Sébastien Piernas, Geoffrey Rigal  
 Mélissa Plisson, Mathieu Cros et Jimmy Balliet.

# ILS ONT ASSEZ DORMI... MAINTENANT, ILS VEULENT SORTIR !



LES ÉLECTRIQUES NON RÉPARABLES  
PEUVENT ENCORE SERVIR.  
**OFFREZ-LEUR UNE DERNIÈRE  
MISSION : RECYCLAGE**

INFOS, CONSEILS TRI > 04 67 88 18 46 – [syndicat-centre-herault.org](http://syndicat-centre-herault.org)

UNIS ET ENGAGÉS  
AVEC VOUS  
POUR RÉDUIRE  
L'IMPACT DE  
NOS DÉCHETS.





## FOIRE AUX QUESTIONS

### Quels appareils sont concernés ?

Tous les équipements des particuliers fonctionnant à l'électricité ou contenant des composants électroniques : de la télévision au sèche-cheveux, en passant par les jouets et cigarettes électroniques.

### Que faire de mon vieux frigo qui ne fonctionne plus ?

Si vous en achetez un neuf, le distributeur doit vous le reprendre sans frais. Sinon, direction la déchèterie !

### Mon chargeur de téléphone est-il vraiment recyclable ?

Absolument ! Même les plus petits appareils contiennent des matériaux précieux. Le plus simple : déposez-le dans un bac « un pour zéro » en magasin.

### Pourquoi ne pas jeter ma vieille radio dans la poubelle grise ?

Elle contient des substances toxiques qui peuvent polluer les sols et provoquer des accidents sur le site de stockage des ordures ménagères.

### Pourquoi les recycler ?

Afin de récupérer des matériaux réutilisables pour produire de nouveaux équipements au lieu de consommer de nouvelles ressources.

# POURQUOI TRIER LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ?

**Smartphones cassés, mixeurs en panne, vieilles consoles... Ces appareils électriques cachent des trésors mais aussi des dangers. Le point sur les bons réflexes pour bien les trier.**

Sur notre territoire, 888 tonnes d'appareils électriques et électroniques ont été collectées en déchèterie en 2024, soit 11 kg par habitant en moyenne. Mais encore plus de la moitié des petits électriques qui ne fonctionnent plus dorment encore dans les placards !

Or derrière chaque grille-pain, chaque téléphone ou chaque électroménager se cachent des matériaux précieux : or, cuivre, platine, mais aussi des substances toxiques comme le mercure et le plomb. Même le plus petit appareil électrique contient des composants dangereux qui ne doivent surtout pas être enfouis. Jetés par erreur dans la poubelle grise, ces déchets risquent de provoquer incendies et explosions sur l'installation de stockage des déchets non dangereux à Soumont.

**« Jetés par erreur dans la poubelle grise, ces déchets peuvent provoquer incendies et explosions ... »**

Heureusement, des solutions existent ! Avant tout, privilégiez la réparation. Vous pouvez faire appel à un professionnel ou bien vous rendre dans un Repair Café, atelier participatif où des bénévoles vous aident à réparer vos objets (vous renseignez auprès par exemple de l'Abeille Verte, l'Alternateur ou Vivre à Aniane). S'ils ne fonctionnent vraiment plus, alors vous devez les déposer en déchèterie. Ils seront acheminés vers Triade Électronique

à Montpellier pour être démantelés et valorisés. En ce qui concerne les petits objets de moins de 25 cm, si vous ne voulez pas vous déplacer en déchèterie, profitez du service « un pour zéro » en les déposant gratuitement et sans obligation d'achat dans les magasins qui vendent ce type d'appareils.



# NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE : BILAN ET PROCHAINES ÉTAPES

**2023-2026 : le territoire change ses habitudes de collecte pour mieux trier, réduire ses déchets et maîtriser les coûts. Retour sur les premiers résultats de ce défi collectif et présentation du calendrier à venir.**



**« Mon tri s'adapte,  
je l'adopte ! »  
Un projet collectif  
pour un territoire  
plus durable**

Ce changement représente un effort collectif : élus, techniciens, partenaires et habitants. Grâce à l'implication de tous, notre territoire peut relever le défi : produire moins d'ordures ménagères, mieux trier et préserver l'avenir.

## Une organisation construite pour durer

Depuis fin 2023, le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault ont lancé une nouvelle organisation de la collecte des déchets.

**Pensée pour s'adapter aux réalités locales** (types d'habitat, accès des camions, contraintes de stockage), cette évolution demande aux habitants de modifier certaines habitudes de tri.

**L'objectif est clair : diviser par deux, en 5 ans, la quantité de déchets enfouis** à Soumont, et financièrement maîtriser les coûts de traitement, fortement impactés par la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes que l'État augmente chaque année.

## Deux modes de collecte selon le lieu d'habitation

### Zones pavillonnaires (70 % des foyers concernés) :

Les habitants sont équipés de bacs individuels ou collectifs. La grande nouveauté est l'arrivée du bac jaune pour les emballages et papiers.

- Bac vert (déchets alimentaires uniquement) : collecté chaque semaine
- Bac jaune et poubelle grise : collectés une semaine sur deux, en alternance
- Verre : toujours en colonne

### Centres de villages, rues étroites :

Les habitants disposent de points tri de proximité, accessibles avec un badge.

Les poubelles grises et bacs verts ont été retirés pour laisser place à des colonnes dédiées.

Cette organisation améliore la propreté des trottoirs et libère de l'espace en cœur de bourg. Il évite également le stockage des bacs à domicile.

## Un premier bilan positif

Depuis novembre 2023, **30 communes sur 77 ont déjà adopté le nouveau service**, cela représente environ **47 000 habitants, soit 55 % des habitants du territoire** :

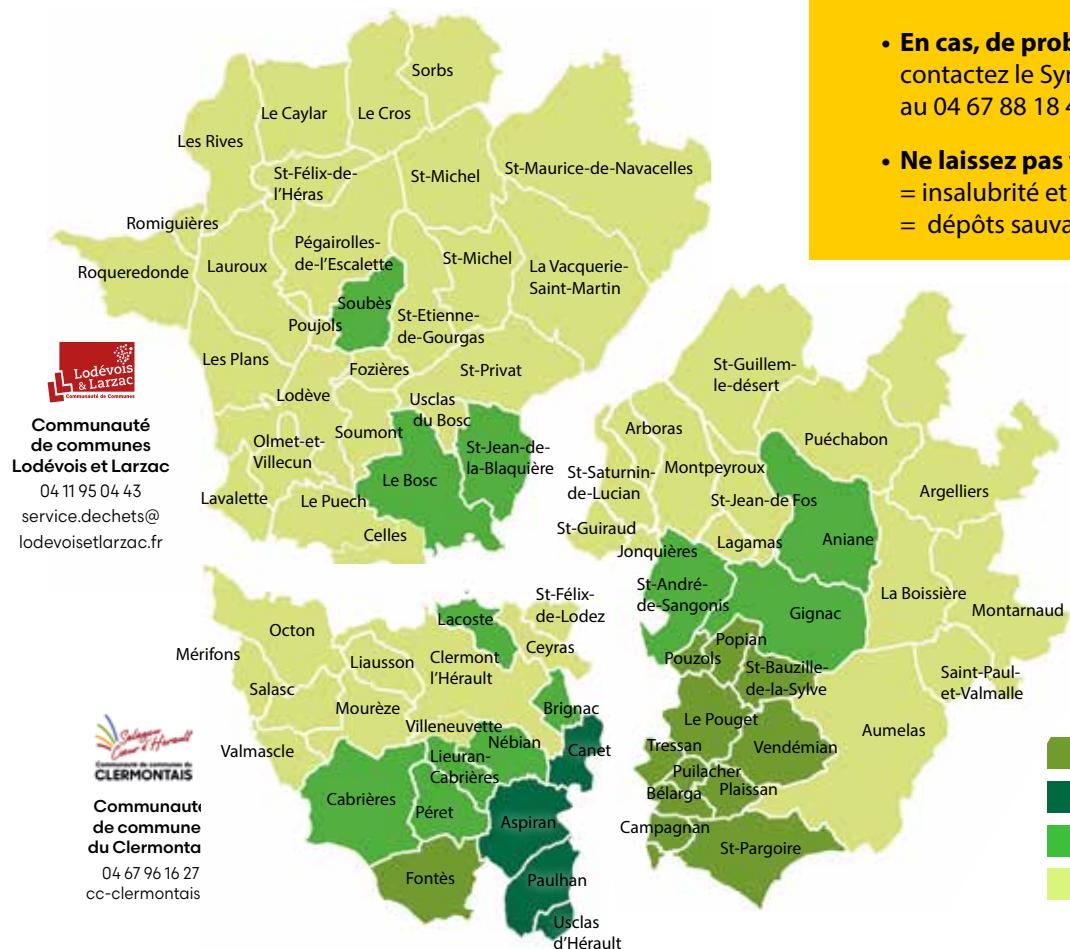
- en zones pavillonnaires, les bacs sont collectés par chaque communauté de communes.
- dans les centres-bourgs et rues étroites, les nouveaux points tri de proximité équipés de colonnes pour les ordures ménagères sont collectés par le Syndicat Centre Hérault (à l'exception du Lodévois et Larzac où les colonnes à ordures ménagères sont collectées par la Communauté de Communes et les colonnes à déchets alimentaires par l'Abeille verte).

### Résultats fin 2024

**+15,3 % de papiers et emballages triés**  
**- 7,3 % d'ordures ménagères**  
**depuis la mise en place du nouveau service**

## Et après ?

Après les 30 communes, d'autres vont progressivement rejoindre ce nouveau service en 2026. La carte ci-dessous des 77 communes du territoire permet de découvrir le calendrier de déploiement qui s'est effectué depuis novembre 2023.



## Des marges de progrès encore importantes

**Aujourd'hui, 70 % des déchets jetés dans la poubelle grise ne devraient pas s'y trouver.** On y retrouve surtout des déchets alimentaires et des emballages recyclables. **Avec les bons gestes de tri et les moyens mis à disposition, l'objectif de réduction des déchets enfouis est atteignable.**



### Pour un bon fonctionnement des colonnes :

- Suivez les consignes de tri** inscrites sur la colonne. Attention, pour déposer vos ordures ménagères, utilisez des sacs de 50 litres maximum pour ne pas boucher la colonne !
- En cas de problème** (colonne pleine ou bouchée) contactez le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 18 46
- Ne laissez pas vos sacs au pied des colonnes**  
= insalubrité et dégradation du cadre de vie pour tous  
= dépôts sauvages passibles d'une amende



Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault  
04 67 57 65 63  
cc-vallee-herault.fr

- Communes déployées en nov. 2023
- Communes déployées en 2024
- Communes déployées en 2025
- Communes prévues pour fin 2025- 2026

# Couches lavables

**Pour votre bébé, pour la planète,**  
le Syndicat Centre Hérault  
vous accompagne et finance  
jusqu'à 50 % de votre achat !

**Bénéficiez**  
jusqu'à **200 € \***  
**pour passer aux**  
**couches lavables !**

Consultez  
les **modalités**  
et **faites votre**  
**demande** sur

[syndicat-centre-herault.org](http://syndicat-centre-herault.org)



\* Montant plafonné par famille

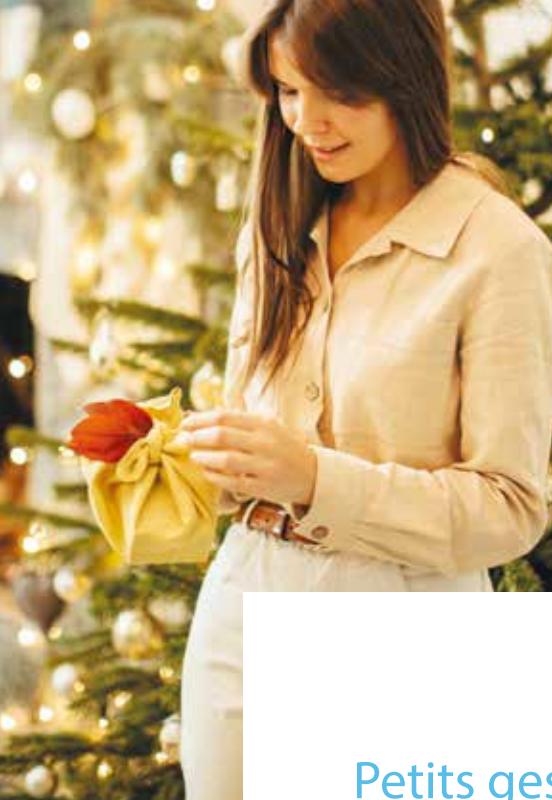


**+ économiques**  
**+ saines**  
**+ écologiques**  
**+ jolies**

La participation à un atelier de découverte est nécessaire pour bénéficier de l'aide à l'achat. Ces ateliers sont organisés par le Syndicat Centre Hérault. Pour vous inscrire au prochain atelier qui aura lieu en novembre ou obtenir des informations sur les couches lavables, contactez-nous au 04 30 49 13 61 ou par e-mail à [animation@syndicat-centre-herault.org](mailto:animation@syndicat-centre-herault.org).



**Syndicat Centre Hérault**



## FUROSHIKI

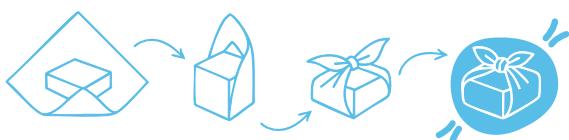
Petits gestes, grand impact : cette année pour Noël, on emballe malin et durable

Le furoshiki est une alternative réutilisable du papier cadeau classique, pour que la magie de Noël ne rime pas avec déchets, gaspillage et surconsommation.

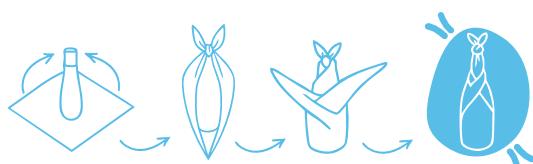
### Qu'est ce que c'est un furoshiki ?

Le furoshiki est une technique japonaise de pliage de tissu, utilisée pour emballer des cadeaux sans générer de déchets.

Réutilisable à l'infini, le furoshiki s'adapte parfaitement aux différentes formes et tailles des objets que vous souhaitez emballer.



**20 000 tonnes de papier cadeau**  
sont consommées en France  
chaque année à Noël,  
l'équivalent à 47 619 km !



### Comment plier un furoshiki ?

Découpez en carré un tissu de récupération, un ancien drap ou bien utilisez un joli foulard... tous les tissus peuvent s'adapter ! En plus il n'y a pas besoin de couture, de scotch, d'agrafes ou autres : juste des pliages et des nouages. Pour un meilleur rendu, privilégiez des tissus souples et carrés :

**50x50 cm**  
format idéal pour  
emballer de petits  
cadeaux

**70x70 cm**  
le plus adaptable pour  
cadeaux de moyenne  
taille

**90x90 cm**  
format idéal pour  
emballer une bouteille  
ou un livre



Scannez le QR code et  
accédez à tous nos **tutoriels**  
**de pliage Furoshiki**



De gauche à droite :  
 Samuel Truscott, directeur général,  
 Marie Thomann, directrice Service de Proximité,  
 Karine Dalègre, directrice pôle Recyclage et Réemploi et  
 Angélique Domergue, directrice Richesses Humaines.

# L'Abeille Verte

**Entreprise à But d'Emploi qui a pour objectif la création d'emplois pérennes et locaux dans les métiers en lien avec la transition écologique et sociale.**

« C'est dans le Lodévois et Larzac que l'initiative citoyenne de L'Abeille Verte bourdonne d'activités. Depuis son lancement en septembre 2022, cette entreprise a créé plus de 170 emplois en CDI pour des Lodévois et des Lodévoises qui en étaient durablement privés.

L'EBE est une structure novatrice de L'Économie Sociale et Solidaire issue de l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Elle propose au particuliers et aux entreprises des services non concurrentiels et utiles au territoire. Elle combine inclusion sociale, développement durable et circuits courts

Les activités de L'Abeille Verte s'organisent autour de 3 pôles. Le pôle Recyclage et Réemploi avec « Le Recyclage Lodévois » (Ressourcerie et Boutique Textile), l'atelier de couture « Rembobinez », la plateforme de réemploi d'aides techniques médicalisées « Recycl'Aides 34 », et un atelier « Recyclage Menuiserie » (recyclage

du verre, pvc et aluminium des ouvrants).

Le pôle Services de Proximité avec « La Conciergerie » qui propose un service d'aide et d'accompagnement des habitants, « L'Atelier Numérique » labellisé L.A.M., « la Compos'tri Citoyenne » qui fabrique, installe, gère des composteurs de quartier et anime et forme à la gestion des déchets, « L'Écomobilité pour Tous » avec ses services de transports accompagnés et ses ateliers autour du vélo, et « Mille Brins d'Herbe » une ferme pédagogique qui propose de la médiation animale. Enfin, le pôle Production Alimentaire qui propose à la restauration collective locale ses fruits et légumes bio constitue le troisième pilier de cet écosystème vertueux.

Depuis un an déjà, L'Abeille Verte et le Syndicat Centre Hérault sont engagés ensemble pour favoriser le réemploi et la réduction des déchets. La convention qui les lie permet la récupération, par L'Abeille Verte, »



Magali Arino,  
chargée d'animation, prévention  
et économie circulaire

# UN MÉTIER DE TERRAIN ET DE LIENS POUR UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

**Magali accompagne habitants, écoles et collectivités pour adopter des gestes simples de réduction et tri des déchets au quotidien. Son métier : mener des projets pour sensibiliser, expliquer, accompagner et montrer que chacun peut agir à son niveau.**

## Que fait le Syndicat en matière de prévention des déchets ?

M.A : Aujourd'hui, nous vivons dans une société de surconsommation et il est urgent de revoir nos habitudes. Face aux enjeux environnementaux, chacun peut agir à son échelle. C'est précisément le sens de notre mission : sensibiliser, informer et accompagner les différents publics vers des pratiques plus responsables. Nous travaillons avec les communes, les associations, les établissements scolaires, les entreprises, en les formant notamment à devenir relais de nos messages ou de nos actions. En partenariat avec les acteurs institutionnels locaux, le Syndicat porte divers projets en faveur du développement de l'économie circulaire. Il apporte son expertise en vue de faire évoluer les comportements en matière d'économie des ressources et de réduction des déchets. Nous menons des actions autour de la prévention et du tri des déchets.

## Concrètement, quelles sont les actions menées ?

M.A : Nous réalisons régulièrement des visites guidées de nos installations : la plateforme de compostage à Aspiran, le centre de tri de Saint-Thibéry et le site d'enfouissement à Soumont. Ces visites permettent de comprendre pourquoi il est important de bien trier, ce que deviennent les déchets et comment limiter ce qui part à l'enfouissement. D'autres actions portent sur l'amélioration du geste de tri des déchets alimentaires et le développement du

compostage de proximité. Les familles sont également accompagnées à travers différents dispositifs, notamment avec une aide à l'achat de couches lavables, que nous présentons lors de temps d'échange avec les parents et les assistantes maternelles. Enfin, nous mettons également en place des actions pour sensibiliser les agents des collectivités du territoire. L'ensemble des publics du Centre Hérault sont pris en compte dans nos réflexions et les actions que nous développons.

## Et que faites-vous pour les scolaires ?

M.A : Une attention particulière est accordée aux jeunes, citoyens de demain. Lors de temps d'échange en classe, nous les sensibilisons à la réduction des déchets, au tri, au recyclage, au compostage... L'idée est de les faire réfléchir à leur rôle, de casser les idées reçues et de les encourager à adopter des gestes responsables.

De plus, une aide au transport en bus a été mise en place pour faciliter leur participation aux visites de nos sites. Les enfants sont naturellement sensibles à la cause environnementale. Avec les plus grands, notre objectif est de préserver ces notions et réflexions environnementales. Les établissements scolaires mobilisent des éco-délégués qui constituent d'excellents relais pour nous accompagner dans cette sensibilisation.

« sensibiliser, informer  
et accompagner les différents  
publics vers des pratiques  
plus responsables »



# CAP SUR 2031 POUR UNE GESTION DES DÉCHETS ENCORE PLUS PERFORMANTE

**Le Syndicat Centre Hérault élabore actuellement son nouveau Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Une démarche collaborative et ambitieuse pour franchir un nouveau cap dans la réduction et la valorisation de nos déchets.**

Le bilan du PLPDMA actuel (2019-2025) démontre que notre territoire sait relever les défis environnementaux. Avec 526 kilos de déchets par habitant en 2024 contre 669 en 2010, l'objectif de réduction de 15% des déchets ménagers a été atteint avec cinq ans d'avance ! Cette performance remarquable illustre l'efficacité des actions menées et l'engagement croissant des habitants. Cependant, d'autres défis sont encore à relever. Le taux de compostage et de recyclage atteint aujourd'hui 50,8%, encore loin de l'objectif de 65% fixé par la réglementation. Plus préoccupant encore : près de 50% de nos déchets sont toujours enfouis, alors que l'objectif 2030 vise à ramener ce chiffre à 10%. Ces enjeux justifient l'élaboration d'un nouveau PLPDMA pour 2026-2031, une feuille de route qui guidera nos actions de prévention au cours des six prochaines années. Le Syndicat Centre Hérault a choisi de s'entourer du bureau d'études ECOGEOS, spécialisé dans la gestion durable des déchets, pour concevoir ce nouveau plan. Cette démarche collaborative implique également la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), instance obligatoire qui réunit tous les acteurs du territoire. Le 11 septembre, ECOGEOS a présenté le diagnostic

**« Nous devons passer de 50% d'enfouissement aujourd'hui à seulement 10% en 2030. »**

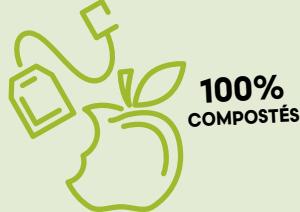
complet de notre territoire afin de valider ensemble les orientations stratégiques. Une seconde réunion à l'automne finalisera le plan avec ses fiches actions concrètes. Le futur PLPDMA devra prendre en compte l'exemplarité pour généraliser des pratiques zéro déchet dans nos établissements publics et promouvoir des achats locaux, l'accompagnement au changement pour faire évoluer nos habitudes de consommation vers plus de sobriété et de réemploi, et l'économie des ressources pour sortir définitivement du plastique à usage unique. Les actions du précédent plan ont déjà montré la voie : mise à disposition de vaisselle réutilisable, prêt de couches lavables, sensibilisation au compostage, partenariat avec la Ressourcerie Cœur d'Hérault, La Grande Conserve et l'Abeille verte, etc. Ce nouveau PLPDMA s'inscrit dans une démarche globale portée par les lois LCTEV et AGEC, et déclinée au niveau régional. L'objectif est clair : maîtriser les coûts tout en réduisant drastiquement l'enfouissement et en évitant l'épuisement de nos ressources. Un défi collectif qui nécessite l'engagement de chaque habitant pour construire ensemble un territoire plus durable.

# MÉMO TRI

TRIONS  
ENCORE PLUS  
Maintenant et pour de bon !



## DÉCHETS ALIMENTAIRES



Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arêtes, croûtes de fromage, pain etc.), café (dosette et filtre), thé, coquilles d'oeufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.

**✗ pas dans un sac en plastique**

**✓ dans un sac "OK Compost"**  
un sac kraft ou du papier journal



bac vert

colonne

## TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



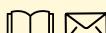
EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME PETITS



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, bloc notes, impressions, courriers, enveloppes, livres.

**✓ C'est un emballage, il se trie !**

**✓ en vrac, non emboîtés, bien vidés, avec bouchons pas besoin de les laver**



bac jaune

colonne

## EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles,  
flacons,  
bocaux  
et pots

**✓ bien vidés  
sans bouchon  
ni couvercle**



colonne

## CONTACTS

### Collecte des bacs et de la colonne à déchets alimentaires

Communauté de communes du Clermontais

cc-salagou.fr - 04 67 96 16 27  
service.collecte@cc-clermontais.fr

Communauté de communes Lodévois et Larzac

lodevoisetlarzac.fr - 04 11 95 01 40  
service.dechets@lodevoisetlarzac.fr

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

cc-vallee-herault.fr - 04 67 57 65 63  
service.dechets@cc-vallee-herault.fr



## DÉCHETS OCCASIONNELS



Cartons, textiles et chaussures, déchets chimiques, appareils électriques, mobilier usagé, articles de sports, végétaux...



9 déchèteries  
2 ressourceries  
1 plateforme de matériaux d'occasion

## ORDURES MÉNAGÈRES



**100%**  
ENFOUIS,  
NON  
VALORISÉS,  
DE PLUS  
EN PLUS  
TAXÉS



**✓ dans un sac fermé de 50 litres maximum**



poubelle grise colonne

### LE PEU QUI RESTE

#### APRÈS LE TRI

Litière, couches, mégots, vaisselle et verres cassés, coquillages, petits objets en plastique...

### Collecte des colonnes, déchèteries, conseils pour trier et réduire vos déchets, visites de sites

#### Syndicat Centre Hérault

syndicat-centre-herault.org - 04 67 88 18 46  
contact@syndicat-centre-herault.org



# Bois de paillage issu de végétaux compostés en vente à Aspiran !



Les végétaux déposés en déchèterie sont compostés et transformés en **bois de paillage**.

Ce matériau sain et durable est essentiel pour notre lycée. Il nous permet de **protéger nos sols et nos végétaux**.

- + très long à se décomposer
- + hygiénisé à plus de 65°C



VOIR TOUTS LES PRODUITS  
ET LEURS TARIFS

[syndicat-centre-herault.org  
/nos-produits-a-la-vente/](http://syndicat-centre-herault.org/nos-produits-a-la-vente/)

Comme le Lycée privé agricole Vallée de l'Hérault, qui utilise le bois de paillage du Syndicat Centre Hérault pour couvrir ses sols, vous pouvez vous aussi vous en procurer pour votre jardin.

**Nos produits à la vente** : terre de remblais, terre criblée, terre criblée amendée, bois de paillage, compost croissance et compost structurant.

**OÙ EN ACHETER** : Route de Canet à Aspiran  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
**SERVICE COMMERCIAL** : 04 30 49 13 59



Syndicat Centre Hérault